

<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article3707>



# **Agrégation de philosophie 2025 : bibliographie des éditions et instruments de travail sur Montesquieu**

- Actualités -  
Date de mise en ligne : lundi 17 juin 2024

---

**Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés**

---

En complément des activités annoncées par ailleurs (lire [ici](#)), il est nécessaire de présenter une bibliographie des éditions disponibles, et surtout des éditions recommandées (ou déconseillées), qui tient compte du travail effectué depuis une vingtaine d'années par la Société Montesquieu, dans le cadre de ses *Œuvres complètes*, et de l'expérience acquise au contact d'éditions qui ont longtemps été considérées comme des éditions de référence, faute de mieux.

MONTESQUIEU : 1. *Lettres persanes* ; 2. *De l'esprit des lois* ; 3. *Défense de l'esprit des lois* ; 4. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* ; 5. *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion*.

## A. Œuvres complètes [1]

L'édition de la Pléiade (2 volumes, 1949-1951) doit être proscrite : elle s'appuie sur des textes établis au XIXe siècle ou repris sans vérification, et son appareil critique, très maigre, est en grande partie périmé. On n'en retiendra que la préface, due à Roger Caillois.

L'édition du Seuil, « L'intégrale » (1964), ne peut être que déconseillée : elle ne fournit aucun appareil critique, sinon des introductions qui oscillent entre le faux et l'approximatif. Aucune garantie n'est offerte pour l'établissement des textes.

L'édition dirigée par André Masson chez Nagel (3 volumes, 1951-1955) ne présente plus d'intérêt aujourd'hui : pour les œuvres 1-4 du programme, elle n'offrait que le fac-similé de l'édition des *Œuvres* de 1758 ; pour l'œuvre 5, ainsi que pour la totalité des œuvres diverses conservées (opuscules scientifiques, œuvres de jeunesse, fictions non publiées du vivant de Montesquieu, etc.), elle a été remplacée en 2003 et 2006 par les *Œuvres et écrits divers* dans les *Œuvres complètes* de la Société Montesquieu (t. VIII et IX, dir. Pierre Rétat) [2].

Les *Œuvres complètes* de la Société Montesquieu [3] offrent désormais l'intégralité de l'œuvre de Montesquieu, sauf les dernières années de la correspondance (1750-1755, t. XXI), ainsi que *L'Esprit des lois* (2 volumes), en préparation : le travail d'édition (avec comme texte de base l'édition de 1750), qui a commencé en 2017 sous la direction de Jean Terrel et Catherine Volpilhac-Auger, est dans sa dernière phase. Le séminaire qui sera proposé en 2024-2025 en tiendra compte.

Parmi les publications qui aident à remettre dans son contexte historique et intellectuel l'œuvre de Montesquieu, on signalera en particulier les *Voyages* (Lyon-Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier, [t. X](#), 2012) et la *Correspondance*, 1731-1747 ([t. XIX](#), 2014) et 1747-1750 ([t. XX](#), 2021), ce dernier volume étant particulièrement utile pour suivre les ultimes corrections de *L'Esprit des lois* et les premières réactions à l'ouvrage. Enfin les *Pensées* (t. XIV-XV, septembre 2024) permettent de suivre la genèse et l'évolution de la pensée de Montesquieu de 1731 à sa mort en 1755.

La documentation de *L'Esprit des lois* et la méthode de travail de Montesquieu sont beaucoup mieux connues depuis qu'a été publié ce qui subsiste de ses extraits de lecture : *Geographica* (t. XVI, Oxford, Voltaire Foundation, 2007) et *Extraits et notes de lecture* ([t. XVII](#), Lyon-Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier, 2017).

La Société Montesquieu propose aussi depuis 2019 de nouvelles éditions numériques de ses publications sur le site [Montesquieu. Bibliothèque & éditions](#) :

2020 : *De la manière gothique ; Essai sur le goût*

2021 : *Le Temple de Gnide ; " De la politique " (Traité des devoirs) ; Réflexions sur le caractère de quelques princes*

2023 : *Correspondance* (vers 1700 - avril 1728), inventaire général (base de données) et édition entièrement nouvelle de la correspondance passive et active de Montesquieu jusqu'au départ pour ses voyages (avril 1728).

Un choix d'œuvres (dont 1-4) paraîtra en janvier 2025 chez Bouquins (coédition avec les éditions Mollat), sous la direction d'Aurélia Gaillard : destinée au grand public et assortie d'un appareil critique léger, elle n'en tient pas moins compte des dernières avancées de la recherche. Les *Lettres persanes* (édition de 1721) et la *Défense de L'Esprit des lois* sont éditées par A. Gaillard, *L'Esprit des lois* et les *Considérations sur les Romains* (éditions de 1758) par C. Volpilhac-Auger.

## B. Éditions des différentes œuvres au programme

### 1. *Lettres persanes*

L'édition critique en avait été publiée par la Société Montesquieu en 2004 à la Voltaire Foundation (édition de 1721) ; elle est désormais périmée ; elle a été remplacée par l'édition numérique suivante :

*Lettres persanes*, éd. revue et augmentée (et corrigée) par Ph. Stewart et C. Volpilhac-Auger, Montesquieu. Bibliothèque & éditions, 2019 (édition de 1721).

De nombreuses éditions de poche sont disponibles ; elles ne peuvent toutes être énumérées. On évitera celles qui sont antérieures à 2004 et toutes celles qui continuent à reproduire des informations anciennes et fausses, par exemple l'idée que la nouvelle édition des *Lettres persanes* daterait de 1754 (cela peut même servir de test), ainsi que des interprétations de détail consacrées par le temps mais infondées, et qui reproduisent sans précaution le texte de 1758 : celui-ci n'a pas été revu par Montesquieu.

Seule exception : l'édition Folio Classique (2003, édition de 1758), dont on retiendra la brillante introduction de Jean Starobinski.

La bibliographie critique ne saurait être évoquée ici, même sommairement. On signalera seulement que l'introduction de l'édition de 2019 présente l'évolution de l'interprétation depuis trois siècles (Introduction, « [Lectures](#) ».)

### 2. *L'Esprit des lois*

Plusieurs éditions de poche sont disponibles. On privilégiera celle de Robert Derathé, Classiques Garnier (1973), réimprimée en 2011 (avec une très riche bibliographie de Denis de Casabianca), malgré quelques regrettables fautes d'impression, dont on trouvera la liste [ici](#).

On peut consulter le Manuscrit de *L'Esprit des lois* et le dossier des rejets de *L'Esprit des lois* (Ms 2506 de Bordeaux) édités en 2 volumes dans le cadre des *Œuvres complètes* (Catherine Volpilhac-Auger éd., 2008, Oxford, Voltaire Foundation). Une nouvelle édition revue et corrigée, sera disponible au plus tard en septembre 2024 sur le site [Montesquieu. Bibliothèque & éditions](#) (la publication en sera annoncée) : la transcription s'accompagne de tous les éléments nécessaires à la datation et de l'annotation de tous les passages qui n'apparaissent pas dans l'imprimé ; elle fournit aussi, comme toutes les éditions numériques, les images du Manuscrit, et y ajoute des renvois à l'édition

imprimée, ce qui permet de comparer les versions et de repérer les ultimes corrections de Montesquieu. Grâce à cette édition, il devient possible de suivre étape par étape le développement de la rédaction (chaque intervention peut être datée), les corrections et les reprises, tout en révélant la méthode de travail de Montesquieu.

### **3. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence**

L'édition « savante » des *Œuvres complètes* (Oxford, Voltaire Foundation, 2000 ; texte de 1734) n'a pas été remplacée. Mais plusieurs éditions offrent des points de vue complémentaires et sont sans doute plus utiles aux agrégatifs, en fournissant des points de repère et des éclaircissements à ceux qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire romaine :

- C. Volpilhac-Augé éd., Folio Classique, 2007 (texte de 1734) ;
- C. Volpilhac-Augé éd., dans *Œuvres*, Bouquins-Mollat (voir ci-dessus), 2025 (texte de 1758).

On évitera soigneusement l'édition publiée par Gonzague Truc en 1945, rééditée régulièrement chez Classiques Garnier, la dernière fois en 2024 (collection « Classiques jaunes ») : non seulement l'information en est entièrement périmée, mais l'orientation en est discutable, pour ne pas dire douteuse. L'interprétation qui sous-tend l'appareil critique est celle d'un catholique convaincu et d'un maurassien [4], et n'a rien à voir avec une approche scientifique et philosophique.

Une inflexion décisive pour l'interprétation de cette œuvre a été donnée par la préface de Jean Ehrard (Paris, GF-Flammarion, 1968 ; texte de 1758, sans notes) et le volume d'études critiques *Storia e ragione* (nombreuses contributions en français), Alberto Postigliola dir., Naples, Liguori, 1987.

### **4. Défense de L'Esprit des lois**

Les diverses éditions de *L'Esprit des lois* sont souvent complétées par la *Défense*, qui ne pose guère de problèmes de texte. Mais l'étude et l'interprétation en ont été entièrement renouvelées par l'édition procurée par Pierre Réat en 2010 (*Œuvres complètes*, t. VII, Lyon-Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier), qui fournit aussi le texte même auquel répond Montesquieu : les *Nouvelles ecclésiastiques* (1749) [5].

### **5. Dissertation sur la politique des Romains dans la religion**

Ce bref texte de jeunesse (1716), le premier que Montesquieu ait rendu public, est sa première intervention devant l'académie royale de Bordeaux, où il venait d'être élu. Ce coup d'essai est important pour l'histoire des idées de Montesquieu, et à ce titre il méritait tout l'intérêt des éditeurs des *Œuvres complètes* ; d'autres que nous sauront certainement dire sa portée philosophique.

On ne répétera pas ici ce qui a été dit plus haut de l'édition de Gonzague Truc, la seule à en fournir le texte en format de poche.

La nouvelle édition de Lorenzo Bianchi, qui avait publié ce texte dans le cadre des *Œuvres complètes*, sera mise en ligne dès que possible à l'automne 2024 : elle revient sur certains principes d'interprétation, notamment parce qu'elle prend désormais en compte la lecture de Cicéron qu'ont révélée les « Notes sur Cicéron », un inédit publié au tome XVII des *Œuvres complètes* en 2017.

Addition du 18 septembre 2024 : La nouvelle édition de la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* est en ligne [ici](#). Elle est due à Lorenzo Bianchi et Catherine Volpilhac-Auger.

### C. Instruments de travail en ligne, Ressources

Outre le présent site, qui offre une bibliographie régulièrement mise à jour, des « Lectures critiques » d'ouvrages importants sur Montesquieu et diverses ressources accessibles en ligne (conférences, etc.), on signalera seulement les publications numériques qui ont été développées au sein de l'IHRIM et avec le soutien de la Société Montesquieu.

- Le [Dictionnaire Montesquieu](#) rend compte des dernières avancées de la recherche, tout en facilitant l'accès grâce à une approche alphabétique ;
- La [Bibliothèque Montesquieu](#), sur le site Montesquieu. Bibliothèque & éditions : le site offre à la fois une édition critique du Catalogue de la bibliothèque de Montesquieu à La Brède et une base de données à partir de ce catalogue et de toutes les sources d'informations disponibles sur ses livres et ses lectures [\[6\]](#).

Catherine Volpilhac-Auger  
Directrice des *Œuvres complètes* de Montesquieu

---

[1] Sur ces éditions d'Œuvres complètes, voir Catherine Volpilhac-Auger, *Un auteur en quête d'éditeurs ? Histoire éditoriale de l'œuvre de Montesquieu (1748-1964)*, chap. XIII-XV, Lyon, ENS Éditions, 2011.

[2] Pour l'œuvre 5, éditée en 2003 par Lorenzo Bianchi, voir ci-après.

[3] Publiées à Oxford par la Voltaire Foundation jusqu'en 2008, puis, à partir de 2010, à Lyon et Paris, ENS Éditions et Classiques Garnier.

[4] Voir Catherine Volpilhac-Auger, *Montesquieu : une histoire de temps*, Lyon, ENS Éditions [accessible en ligne], [chap. VII](#).

[5] Ainsi que plusieurs autres textes contre lesquels Montesquieu se défend à partir de 1749.

[6] Cette publication périmé l'édition antérieure du Catalogue (Naples, Liguori, 1999), beaucoup moins complète.